



Parti vert libéral Suisse

Communiqué de presse

| | |
|----------------|---|
| Sujet | Loi sur l'asile: les Vert'libéraux disent OUI à la tradition humanitaire de la Suisse |
| Für Rückfragen | Martin Bäumlé, Conseiller national et président du parti, +41 79 358 14 85 Tiana Moser, Conseillère nationale, +41 76 388 66 81 |
| Expéditeur | Parti vert libéral Suisse, Case postale 367, 3000 Berne 7 Tel +41 31 322 60 57, E-Mail suisse@vertliberaux.ch , www.vertliberaux.ch |
| Date | 13 juin 2012 |

OUI à la tradition humanitaire, non à l'abus – pour le bien des vrais réfugiés

Les Vert'libéraux respectent la tradition humanitaire de la Suisse et souhaitent valoriser celle-ci. Afin de mettre l'espace et les ressources limités à la disposition de ceux qui en ont réellement besoin, une application améliorée de la loi sur l'asile est urgente. De fait, 80% des demandeurs d'asile n'ont aucune chance de voir leur requête aboutir puisqu'ils la font pour des raisons économiques. Les Vert'libéraux ont pu marquer un net succès avec leur proposition de compromis pour la conservation de l'asile familial. Les Vert'libéraux s'opposent à la connotation négative attribuée aux étrangers et aux demandeurs d'asile et souhaitent, à la place, trouver des solutions pragmatiques et objectives dans ce dossier – pour le bien de ceux dont la demande d'asile en Suisse est justifiée.

L'écart de richesse entre la Suisse et d'autres pays est considérable. Sa situation géographique ainsi que ses traditions humanitaires justifient l'attractivité de notre pays, autant pour les «réels» réfugiés que pour les personnes recherchant uniquement une meilleure situation économique. C'est aussi le manque de volonté de l'Italie à vouloir appliquer correctement les accords de Dublin qui explique le nombre élevé de demandes d'asile auxquelles est confrontée la Suisse.

D'autre part, les demandes trop nombreuses, dont certaines sont injustifiées, ainsi que des procédures de traitement trop longues bloquent les ressources disponibles. Plus une personne reste longtemps en Suisse après sa demande d'asile, plus son retour s'avère difficile en cas de refus. De plus, certains cas de criminalité remarquables au sein des demandeurs d'asile font baisser la considération de la population envers les réfugiés.

Pour les Vert'libéraux, il est clair que si la Suisse souhaite combattre l'origine du problème, un focus sur l'aide dans les pays d'origine est nécessaire. Ainsi, au lieu que des personnes en détresse entament un voyage pour la Suisse, une aide sur place devrait leur être accordée. C'est dans ce sens que va également l'aide au développement, qui – si elle est efficace – conduit à une diminution considérable des pressions migratoires.

Dans le domaine de l'asile, les Vert'libéraux sont en outre convaincus qu'une réduction de l'attractivité de la Suisse pour les réfugiés économiques ainsi qu'une accélération des processus administratifs bénéficieraient avant tout aux vrais réfugiés. Aujourd'hui, la Suisse ne dispose plus que d'un espace très réduit pour accueillir des contingents de réfugiés (comme autrefois les Tibétains). Malheureusement, les personnes en réel besoin de protection doivent se montrer patientes.

Dans le débat au Conseil national, les Vert'libéraux ont soutenu les positions suivantes:

- **Une définition plus étroite de la notion de réfugié:** Le groupe parlementaire des Vert'libéraux s'est prononcé contre le refus du service militaire en tant que justification dans le cadre de la procédure de demande d'asile. Les Vert'libéraux se sont également alliés à la majorité qui avait demandé une mise en pratique urgente de cette thématique. Le groupe parlementaire a également aidé à limiter des justificatifs de fuite antérieurs.
- **Dépôt des demandes dans les ambassades:** Les Vert'libéraux se sont prononcés de manière unanime en faveur de l'abolition des demandes déposées dans les ambassades. La Suisse s'aligne ainsi à ses pays voisins

et diminue son attractivité en tant que destination d'asile. La situation actuelle est tout simplement devenue ingérable pour la Suisse.

- **Etablissement de faits médicaux:** Sur ce point, les Vert'libéraux ont soutenu le Conseil fédéral et les Conseil des Etats, qui souhaitent éviter une prolongation des procédures du fait de problèmes de santé ultérieurement communiqués.
- **Logements sans permis:** Sous certaines conditions, les Vert'libéraux s'expriment en faveur de la création de logements sans permis pendant une durée maximale d'un an, afin d'abriter les demandeurs d'asile dans un endroit central. Les Vert'libéraux soutiennent le caractère urgent de cette mesure.
- **Création de centres spéciaux:** Les Vert'libéraux approuvent la possibilité de créer des centres spéciaux pour loger des demandeurs d'asile mettant en danger la sécurité et l'ordre publics et soulignent le caractère urgent de cette mesure – par contre, les Vert'libéraux estiment qu'un internement irait trop loin.
- **Regroupement familial:** Avec leur proposition de compromis, les Vert'libéraux ont sauvegardé le regroupement familial, mettant ainsi l'accent sur les aspects humanitaires. La demande individuelle permet le regroupement de la famille proche sans pour autant l'étendre sur toute la famille, comme le permet la loi à l'heure actuelle.
- **Aide d'urgence contre aide sociale:** Les Vert'libéraux ont soutenu la demande très contestée d'octroyer une aide d'urgence plutôt qu'une aide sociale à tous les demandeurs d'asile et souhaitent ainsi diminuer l'attractivité incontestable de la Suisse pour les réfugiés économiques. Il est cependant clair que tous les demandeurs d'asile ne peuvent pas être traités de la même façon, en particulier les personnes vulnérables comme les familles avec enfants. Les Vert'libéraux reconnaissent que la mise en pratique de cette demande exige un certain discernement.
- **Délai pour la demande de réexamen:** Les Vert'libéraux ont soutenu la majorité parlementaire souhaitant faire passer le délai pour la demande de réexamen de 90 à 30 jours, permettant ici aussi la diminution de la durée des procédures.

Il est à retenir que le projet ne permet qu'une résolution minimale des problèmes principaux, c'est-à-dire les procédures trop longues et le grand nombre de possibilités de réexamen et de recours. Le Conseil fédéral procédera à un deuxième projet. La plupart des lois approuvées aujourd'hui sont soit des réactions à de récentes évolutions (refus du service militaire), soit des mises en pratique d'expériences faites (plus de demandes auprès des ambassades), soit encore des tentatives de solutions permettant de réduire l'attractivité des demandes d'asile souvent injustifiées et par conséquent refusées (aide d'urgence plutôt qu'aide sociale).

«Nous, les Vert'libéraux, souhaitons une ligne claire. Oui à la tradition humanitaire. Non aux abus en matière d'asile. Le tri entre les «vrais» et les «faux» réfugiés devient un défi de plus en plus considérable», a déclaré le président du parti, Martin Bäuml.